



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Delegation of Switzerland to the Organization for  
Security and Co-operation in Europe (OSCE)

PC.SHDM.DEL/11/11  
8 July 2011

Original: FRENCH

Supplementary Human Dimension Meeting  
PROMOTION OF PLURALISM AND NEW MEDIA  
7-8 July, Vienna

### **Intervention de la Suisse, Session 1**

Monsieur le Président,

La Suisse se réjouit de participer à cette importante discussion sur le thème du pluralisme et des nouveaux médias. Nous souhaitons souligner à quel point nous considérons ce thème pertinent et immédiat. D'une part, l'actualité récente n'a pas été sans nous rappeler l'importance du rôle joué par les nouveaux médias dans des contextes de démocratisation et de revendications des libertés fondamentales. D'autre part, ce thème émerge de manière significative dans les enceintes internationales et régionales depuis plusieurs années maintenant.

L'apparition et le développement des nouveaux médias présentent des opportunités sans précédent ainsi que des défis. Les nouvelles technologies permettent à un nombre toujours croissant de personnes d'accéder à la société de l'information et de la connaissance. En facilitant l'accès et la participation de tous, les nouveaux médias encouragent l'échange civique et l'engagement citoyen, renforçant ainsi de manière significative les processus démocratiques. A l'inverse, le débat sur la neutralité et la gouvernance de l'internet, les enjeux éthiques relatifs à la protection des données, les vulnérabilités inhérentes au système ou encore la fracture numérique soulignent bien l'équilibre fragile sur lequel reposent ces avancées technologiques et sociales.

Les nouveaux médias dépassent largement le cadre de référence de la presse et des médias traditionnels. Ils représentent un maillon essentiel de l'équilibre des forces au sein d'une société démocratique, notamment à travers les alertes précoces qu'ils relaient ou à travers le système de responsabilisation (*accountability*) des autorités publiques qu'ils tendent à renforcer. Néanmoins, il est nécessaire d'affirmer que le rôle des médias pris dans leur globalité – comprenant donc les nouveaux comme les anciens médias - n'a aucunement changé.

Mesdames et Messieurs,

La promotion de la diversité, le respect de la liberté d'expression et la protection de l'individu doivent être au cœur de notre réponse.

La **diversité** est au centre des préoccupations démocratiques. La Suisse estime qu'il est de la responsabilité des Etats de garantir et d'encourager la diversité. De simples mesures comme la promotion d'un service public pour tous ou une gestion transparente du marché concerné peuvent ainsi facilement désamorcer des situations potentiellement préjudiciables et garantir l'émergence d'une volonté collective d'unité dans la diversité.

Dans une société démocratique et plurielle, tous doivent pouvoir être en mesure de participer effectivement au débat public. C'est pourquoi les droits et libertés des citoyennes et des citoyens sont fondamentaux, tandis que leurs restrictions doivent être circonscrites au minimum nécessaire. Quelle que soit la technologie ou le média utilisé, il en va du devoir des Etats de protéger la **liberté d'expression**, que l'opinion exprimée le soit en ligne (*online*) ou en dehors du réseau (*offline*).

Enfin, si l'on parle de nouveaux médias, il ne faut pas oublier les nouveaux acteurs qui les ont mis en place et les font évoluer. Tant que des femmes, des hommes et des jeunes seront harcelés, intimidés, voire même assassinés en raison de leurs écrits ou pour avoir partagé leurs opinions, la liberté d'expression restera une vaine promesse. La Suisse s'engage pour que le combat contre la violence envers les journalistes reste prioritaire. A ce titre, il faut tenir compte de la contribution de plus en plus déterminante des « **journalistes citoyens** » et indépendants à la diversité des médias. Ceux-ci devraient donc pouvoir bénéficier d'une protection similaire et ne pas vivre dans la crainte de représailles en raison de leurs lignes ou de leurs blogs. La censure ou l'autocensure ne sont pas plus acceptables en ligne que dans les autres médias.

Ceci étant dit, cette dernière remarque indique un tout autre défi auquel nous espérons pouvoir commencer à répondre ces prochains jours : celui de définir ensemble une même vision et un même cadre conceptuel de ce que sont les nouveaux médias. Permettez-moi de nous raccrocher ici aux travaux réalisés sous présidence suisse par le **Comité d'Experts sur les Nouveaux Médias du Conseil de l'Europe**. Cette nouvelle approche est sans équivoque : il s'agit d'adopter une nouvelle notion élargie des médias, qui inclut tous les acteurs impliqués dans la production et la dissémination de contenu visant la facilitation de la communication de masse. Il s'agit aussi de protéger de manière adéquate les nouveaux acteurs pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions dans l'écosystème médiatique et contribuer à sa diversité.

Les résultats de ces travaux ont été formulés dans une recommandation qui devrait être approuvée par le Comité des Ministres en septembre. Toute une série d'autres points relatifs à l'écosystème des médias et à la gouvernance de l'Internet sont

également abordés dans le cadre de ces travaux. Nous sommes convaincus que ces réflexions inspireront nos échanges aujourd'hui et demain.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour de notre rencontre ici sont multiples et le champ de réflexion est large. Parmi les thèmes présentés, la discussion de demain sur le **passage au numérique** (*digital switchover*) est fort attendue. Bien que ce passage soit une solution d'avenir très largement bénéfique, elle n'est pas sans poser d'éventuels problèmes tels que celui de **prévenir toute discrimination** en matière d'accès à tous ou d'octroi de concessions au sein du marché. De même, le risque d'élargir la **fracture numérique** doit également être neutralisé afin de ne pas marginaliser davantage ceux qui pourraient l'être. La transition vers le numérique doit se faire en s'assurant que nul ne soit laissé de côté. Cette assertion de base doit d'ailleurs être respectée en ce qui concerne les nouveaux médias en général.

Parce qu'ils présentent de nombreuses opportunités, la participation de tous doit être garantie, promue et encouragée. Nous souhaitons travailler ensemble pour que ces technologies deviennent encore plus accessibles et universelles. Les nouvelles technologies offrent de nouvelles opportunités pour une nouvelle citoyenneté. La Suisse se félicite que l'OSCE et ses Etats participants saisissent cette chance.

Je vous remercie.